
**Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation
tenue le mardi 7 juin 2011 à 18 h 30
maison de la culture Maisonneuve, 4200, rue Ontario Est, Montréal**

PRÉSENCE :

Monsieur Laurent BLANCHARD, conseiller du district d'Hochelaga

ABSENCES :

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement
Madame Louise HAREL, conseillère du district de Maisonneuve–Longue-Pointe
Monsieur Gaëtan PRIMEAU, conseiller du district de Tétéreaultville
Madame Lyn THÉRIAULT, conseillère du district de Louis-Riel

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE TENUE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LAURENT
BLANCHARD, CONSEILLER DU DISTRICT D'HOCHELAGA**

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Josée Guy, directrice d'arrondissement
Monsieur Michel Fachinetti, directeur, Direction des travaux publics
Monsieur Jean Poisson, chef de division, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M^e Julie Doyon, secrétaire d'arrondissement

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 15 citoyens-nes.

Ouverture de l'assemblée

Le président d'assemblée, Monsieur Laurent Blanchard, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 33.

Présentation par Monsieur Réjean Boisvert, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises du projet de Règlement 01-275-70 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga Maisonneuve (01-275) dont l'objet est d'intégrer un ajustement réglementaire relatif au calcul de la densité et d'y ajouter une nouvelle disposition relative au taux d'implantation.

Monsieur Réjean Boisvert explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions pour le Règlement 01-275-70

Aucune question

Présentation par Monsieur Réjean Boisvert, conseiller en aménagement à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises du projet particulier PP27-0149 dont l'objet est de modifier le programme de développement 99-244 en vue d'autoriser l'agrandissement du bâtiment existant, l'alignement de construction, le pourcentage d'ouvertures et la localisation d'un bassin de rétention de surface pour l'immeuble situé au 7501, rue Tellier

Monsieur Réjean Boisvert explique aux personnes présentes la procédure d'approbation applicable.

Période de questions pour le projet particulier PP27-0138

Aucune question.

Présentation par Monsieur Sylvain Decoste, conseiller en aménagement à la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises du Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) afin de remplacer la désignation du bâtiment situé au 2600, rue Dickson, « lieu de culte » par la désignation « lieu d'habitation » dans la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur.

Période de questions pour le Règlement 04-047

Aucune question.

Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est complété, Monsieur Laurent Blanchard déclare la levée de l'assemblée à 18 h 49.

SIGNÉ À MONTRÉAL, CE SEPTIÈME JOUR DE JUILLET 2011

Monsieur Réal Ménard
Maire d'arrondissement

M^e Julie DOYON
Secrétaire d'arrondissement

Afin de tenir compte de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, certaines informations de nature nominatives ont été supprimées de cette version électronique.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 6854, rue Sherbrooke Est, durant les heures normales d'ouverture.